

**APPEL GLOBAL DU CONSEIL DANOIS POUR LES RÉFUGIÉS**

Protéger les personnes  
en situation de déplacement  
**durant la crise du COVID-19**



## Sommaire

- 3 **Résumé analytique**
- 4 **Recommandations**
- 5 **L'impact du COVID-19 sur les populations touchées par le déplacement**
- 8 **L'approche et la réponse du DRC face au COVID-19**
- 10 **Faits saillants régionaux**
- 11 **Europe**
- 13 **Afrique de l'Est et région des Grands Lacs**
- 16 **Moyen-Orient**
- 17 **Afrique de l'Ouest et Afrique centrale**
- 20 **Afrique du Nord**
- 21 **Asie**
- 23 **Amérique du Sud**
- 26 **Budgets et rendu des rapports**

# Protéger les personnes en situation de déplacement durant la crise du COVID-19

## APPEL GLOBAL DU CONSEIL DANOIS POUR LES RÉFUGIÉS

### Résumé analytique

Le 28 avril, le Conseil danois pour les réfugiés (Danish Refugee Council, ci-après le 'DRC') a lancé un appel global d'un montant total de 75 millions de USD destiné à répondre aux effets immédiats de l'épidémie de COVID-19 et à appuyer le relèvement économique – pendant et après la crise – des populations touchées par le déplacement dans 37 pays. L'appel porte sur les secteurs suivants: protection; eau, hygiène et assainissement (EHA); besoins essentiels; coordination et gestion des camps; relèvement économique; engagement communautaire et; réduction de la violence armée.

À ce jour, on dénombre dans le monde près de 70 millions d'hommes, de femmes et d'enfants déplacés, dont 25 millions de réfugiés. Beaucoup d'entre eux vivent dans des conditions très difficiles dans des pays en développement. Le COVID-19 et les restrictions qui l'accompagnent vont affecter à court et à long terme leur capacité à subvenir aux besoins les plus essentiels et vont aggraver les vulnérabilités et les inégalités existantes. Si rien n'est fait, cette situation pourrait précipiter des millions de personnes dans le dénuement total et l'insécurité alimentaire et aggraver les conflits entre les communautés de même que les tensions avec les communautés d'accueil.

L'impact du COVID-19 touche d'une manière ou d'une autre tous les individus à travers le monde, mais les communautés touchées par le déplacement sont parmi les plus vulnérables face à l'impact sanitaire direct du virus en raison de l'accès restreint aux soins de santé et de la difficulté de pratiquer la distanciation sociale dans des logements souvent surpeuplés. En outre, leur statut et leur situation génèrent des vulnérabilités et des besoins particuliers liés au déplacement.

Dans le monde entier, les gouvernements ont rapidement adopté des mesures radicales en vue de lutter contre la propagation du virus, notamment en fermant les frontières et en imposant des couvre-feux et des restrictions aux déplacements. Si ces mesures ont effectivement contribué à ralentir la propagation du virus, les fermetures de frontières comportent des risques intrinsèques pour les personnes fuyant les conflits et les persécutions, puisqu'elles se retrouvent souvent bloquées aux frontières et que leur capacité de demander l'asile est entravée. Les mesures de confinement et de couvre-feu accroissent les risques de protection au sein des foyers dont les mécanismes d'adaptation sont déjà à bout. Les équipes du DRC sur le terrain ont ainsi observé un accroissement des problèmes de protection auxquels font face les femmes et les enfants dans les camps surpeuplés qui abritent les réfugiés et les déplacés internes.

Les restrictions aux déplacements exacerbent par ailleurs les crises et la pauvreté qui étaient déjà prévalentes. Dans tous les pays où il opère, le DRC observe une tendance nette vers la détérioration des revenus et des moyens de subsistance des populations déplacées. Cette situation entraîne l'épuisement immédiat de leurs ressources, d'ores et déjà limitées, et affecte considérablement leur capacité à subvenir même aux besoins essentiels, comme le loyer, les achats alimentaires, les matériels scolaires, etc. Certains mécanismes de survie négatifs, par exemple le fait de vendre ses avoirs ou d'accepter des emplois dangereux, peuvent alors contribuer à dégrader encore davantage des conditions de vie déjà précaires. Une aggravation importante de l'insécurité alimentaire est également à prévoir dans certaines régions, comme l'Afrique de l'Est, ou au Yémen, où des millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire pour échapper à la famine. Enfin, les restrictions aux mouvements qui, à une seule exception près, sont en vigueur dans tous les pays où le DRC opère ont des incidences graves sur la mobilité des personnels humanitaires.

De par son expérience, le DRC sait qu'il est primordial de prendre en compte les besoins à long terme dès le début d'une crise. Les choix que nous faisons aujourd'hui sont importants. Par conséquent, nous invitons nos partenaires et nos bailleurs de fonds à continuer à nous soutenir pour que nous puissions répondre aux besoins essentiels des populations déplacées et renforcer leur cadre de protection, pas seulement immédiatement, aujourd'hui, mais également demain et au-delà de la crise actuelle.

## Recommandations

### La protection, l'accès à l'asile et les droits doivent être préservés en temps de crise

- **L'accès à l'asile et aux autres formes de protection internationale doit être sauvegardé et le principe du non-refoulement doit être respecté.** Le COVID-19 ne doit pas servir de prétexte pour restreindre l'accès à la protection internationale et notamment à l'asile. Les mesures d'urgence adoptées pour protéger la santé publique, tels les fermetures de frontières ou les dépistages médicaux, ne doivent jamais entraver l'accès sûr des personnes ayant besoin de protection internationale.
- **Les populations touchées par le déplacement doivent pouvoir exercer leurs droits et vivre dignement pendant la pandémie.** Les mesures adoptées pour empêcher la propagation du COVID-19 doivent respecter les droits de l'homme et doivent être strictement nécessaires, proportionnelles et limitées dans le temps, sans être ni arbitraires ni discriminatoires. Cela inclut l'accès des populations concernées aux services de base et à l'aide humanitaire ainsi que le suivi de leur situation en matière de protection.
- **La protection des populations touchées doit être garantie de même que leur inclusion dans les plans intervention et dans les plans de relèvement adoptés par les États.** Même si certains pays ont montré l'exemple en offrant aux populations déplacées un accès sans entraves aux soins médicaux, leur inclusion pleine et entière reste problématique dans de nombreux pays. Il est par ailleurs extrêmement important que les populations touchées par le déplacement soient intégrées dans les plans nationaux de relèvement de manière à garantir que 'personne ne sera laissé pour compte'.

### Les principes d'impartialité, de non-discrimination, d'inclusion et de sensibilité au conflit

- **Le respect des principes humanitaires d'impartialité et de non-discrimination doit être garanti** afin de promouvoir une réponse fondée sur les besoins et axée sur les personnes les plus à risque et les plus vulnérables. Pour cela, il convient notamment de s'attaquer aux obstacles qui entravent l'accès à la santé et aux autres services essentiels, comme le manque de papiers ou de statut juridique, la crainte d'être expulsé, les restrictions aux déplacements, etc.
- **Les personnes touchées par le déplacement doivent avoir accès à l'information.** Toute personne doit avoir accès, sans aucune discrimination, aux informations vitales relatives à la santé et aux services médicaux et notamment aux messages et aux communications officiels du gouvernement concernant la pandémie de COVID-19. Les informations touchant aux changements dans les programmes du DRC, par exemple la réduction ou la suspension d'activités ou le lancement de nouvelles interventions d'urgence, doivent également être partagées.

### Résilience et relèvement – une priorité à prendre en compte dès le départ

- **La résilience et l'autosuffisance des populations touchées doivent être soutenues au moyen d'activités de relèvement économique.** Pour éviter l'érosion totale des moyens de subsistance et atténuer les effets les plus désastreux de la crise, les activités visant à soutenir le relèvement économique doivent être intensifiées afin de protéger la résilience des communautés et leur capacité à subvenir à leurs propres besoins aussi bien pendant qu'après la crise ; à défaut, si rien n'est fait, les conséquences des restrictions aux déplacements, de l'augmentation des prix, du quasi-effondrement des marchés et de la diminution des moyens de subsistance seront insurmontables.

### Renforcer les capacités locales de réaction

- **Les organisations locales doivent être responsabilisées et incluses dans la réponse au COVID-19.** Sur le terrain, nos partenaires locaux jouent un rôle clé dans la fourniture de l'aide humanitaire aux populations touchées et la promotion de leurs droits ainsi qu'en matière d'engagement communautaire. Cela est particulièrement vrai lorsque le contexte est fragile ou perturbé par des conflits et que les relations entre les acteurs gouvernementaux et les communautés sont marquées par la méfiance. Dans la mesure du possible, les interventions liées au COVID-19 doivent compléter et appuyer ces efforts.

### Autoriser des dérogations pour raisons humanitaires

- **Les organisations locales et internationales fournissant une aide humanitaire doivent continuer à avoir accès aux populations dans le besoin** et le principe « Ne pas nuire » doit être respecté. Cela implique notamment d'accepter des dérogations à titre humanitaire afin de permettre l'accès aux populations dans le besoin et l'acheminement des fournitures urgentes et des personnels humanitaires, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, et de faciliter sans retard les évacuations médicales et les autres types d'interventions vitales.

# L'impact du COVID-19

## sur les populations touchées par le déplacement

La pandémie de COVID-19 constitue dans le monde entier un danger considérable pour les populations touchées par le déplacement. Cette pandémie est en effet susceptible d'avoir des conséquences aussi bien immédiates qu'à long terme sur les communautés en faveur desquelles nous œuvrons - qui sont souvent des communautés vulnérables, vivant dans des espaces surpeuplés et dont l'accès aux services de santé et aux activités génératrices de revenus est limité. Des cas de COVID-19 ont été signalés dans tous les pays où le DRC est présent. La plupart de ces pays ont adopté des politiques visant à prévenir la propagation du virus en limitant les rassemblements publics et les voyages domestiques et internationaux ou ont imposé un couvre-feu.<sup>1</sup>

### Effets immédiats en matière de protection

Le COVID-19 a un impact immédiat sur la protection des personnes. Alors que dans le monde entier de nombreux gouvernements ont pris des mesures de distanciation sociale en vue de limiter la propagation du COVID-19, un accroissement des pratiques arbitraires et discriminatoires limitant la liberté de mouvement des personnes est observé. Cette situation constitue un obstacle à la protection des personnes ayant besoin d'assistance tout en réduisant encore plus leur accès aux services essentiels et leur capacité à subvenir à leurs besoins fondamentaux. L'accès à l'asile et aux autres formes de protection internationale a également été affecté par la suspension temporaire des procédures, ou leur suspension de fait, mais également par les interdictions d'entrée mises en œuvre activement – et parfois violemment – aux frontières, accroissant ainsi le risque de refoulement.

À cela s'ajoute une augmentation de la xénophobie, de la stigmatisation, des discriminations et de l'exclusion sociale des réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes et migrants. Les risques auxquels les enfants et les femmes sont exposés suscitent des inquiétudes croissantes. **Dans le cas des enfants, la séparation des familles, l'exploitation et les abus vont certainement augmenter du fait des changements qui altèrent leurs conditions de vies, entraînant par exemple la fermeture des écoles, un accroissement du nombre des familles aux prises avec des difficultés économiques, etc.** Du fait de la mobilité limitée, du confinement, de la diminution des interactions au sein de la communauté et des fermetures de services, il y a un risque d'accroissement des violences basées sur le genre, notamment les violences domestiques et les féminicides, surtout là où les refuges sont déjà pleins ou refusent l'accès aux femmes qui ne peuvent présenter un justificatif de test négatif au COVID-19.<sup>2</sup> **Depuis le déclenchement de la pandémie, le DRC a constaté un accroissement des besoins en soutien psychosocial.**<sup>3</sup>

### Diminution des revenus

En réduisant considérablement l'accès aux activités génératrices de revenus, le COVID-19 a d'ores et déjà impacté négativement les moyens de subsistance des personnes qui relèvent du mandat du DRC. Celles-ci sont en effet souvent employées comme travailleurs saisonniers ou journaliers ou occupent des emplois peu qualifiés dans le secteur informel des services ou alors sont auto-employées par le biais de microentreprises ou d'entreprises de petite ou moyenne taille. Ces secteurs ont été particulièrement touchés par le ralentissement de l'économie, la limitation des déplacements et la disparition des clients. Par exemple, dans une enquête réalisée récemment en Ukraine parmi des bénéficiaires de subventions destinées aux microentreprises, plus de trois quarts des répondants indiquaient que leur entreprise avait été affectée négativement et quatre sur dix avaient complètement cessé leurs activités commerciales. Pour environ trois répondants sur quatre, le motif de la cessation d'activités était le COVID-19.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> <https://www.acaps.org/projects/covid19>

<sup>2</sup> <https://www.globalprotectioncluster.org/2020/04/21/covid-19-protection-risks-responses-situation-report-no-3-as-of-21-april-2020/>

<sup>3</sup> Rapports nationaux de suivi du DRC, Bosnie-Herzégovine et Serbie (avril 2020).

<sup>4</sup> Rapports nationaux de suivi du DRC, Ukraine (avril 2020).

Un autre exemple, en Irak cette fois, montre que les pertes d'emploi sont beaucoup plus marquées pour les ménages qui occupent des emplois peu qualifiés dans les services ou qui sont salariés dans le secteur privé ou chauffeurs de taxi que pour ceux qui sont employés dans la fonction publique.<sup>5</sup> Tous ces secteurs ayant été touchés, l'impact immédiat sur l'emploi et les activités génératrices de revenus des réfugiés et des autres groupes vulnérables est manifeste. En Jordanie, seuls 3 % des ménages de réfugiés syriens incluent une personne occupant un emploi, alors que ce taux était de 65 % avant la crise du COVID-19.<sup>6</sup> En Turquie, près de 80 % des ménages de réfugiés syriens interviewés indiquent être impactés négativement par les mesures de confinement mis en place par le gouvernement (fermeture des écoles et des entreprises non essentielles, restrictions aux déplacements).<sup>7</sup> Selon les premières données collectées par les bureaux du DRC en Jordanie, en Irak et au Nigeria<sup>8</sup> les réfugiés auraient 93 % moins de chance que les membres des communautés d'accueil de conserver leur taux d'occupation.

### Détérioration rapide des avoirs

La possibilité d'exercer des activités rémunératrices étant extrêmement réduite, les personnes vulnérables touchées par le déplacement n'ont d'autre choix pour gérer la situation actuelle que de recourir à des mécanismes d'adaptation qui sont d'ores et déjà épuisés. En Jordanie, seuls 4 % des ménages de réfugiés syriens inclus dans l'enquête indiquaient posséder des économies - une tendance qui se retrouve dans d'autres contextes, comme en Irak (16 %) et au Nigeria (9 %). À défaut de pouvoir compter sur leurs propres économies, beaucoup de ménages réagissent en faisant appel à d'autres mécanismes négatifs, notamment en empruntant de l'argent, en cédant leurs avoirs ou en réduisant leur consommation alimentaire. Les données recueillies jusqu'ici en Turquie montrent que plus de 75 % des ménages de réfugiés syriens interviewés avaient eu recours à l'une ou plusieurs de ces stratégies négatives pour améliorer leur situation financière. Du fait de la diminution des moyens de subsistance, associée à la réduction des approvisionnements et à la hausse du prix des biens et des services de base, beaucoup ne seront plus en mesure de subvenir à leurs besoins essentiels, ce qui fait peser sur les communautés un risque croissant d'insécurité alimentaire.

### Menaces sur la capacité de résilience à long terme

Le COVID-19 et les mesures gouvernementales qui l'accompagnent auront des effets considérables sur la résilience des personnes relevant du mandat du DRC. Ce sont non seulement leur capacité de réaction immédiate qui sera ébranlée, mais également leur capacité à long terme de subvenir à leurs besoins et de trouver des solutions durables. L'économie mondiale souffre des conséquences de la crise du COVID-19 et devrait, selon les prévisions, se contracter de 3 % en 2020, un chiffre beaucoup plus élevé que lors de la crise financière de 2008-09.<sup>9</sup> Cette situation aura des répercussions à court et à long terme sur les moyens de subsistance de beaucoup de personnes déplacées vulnérables. Les personnes en situation de déplacement sont en effet souvent employées dans des économies fragiles, qui ne leur offrent en tant qu'« étrangers » que des droits réduits, un cadre réglementaire insuffisant, des conditions de travail médiocres et un accès marginal à la protection sociale ; à ce titre, les populations déplacées feront partie de celles qui seront le plus durement touchées.

### Risque d'aggravation des conflits et d'émergence de nouvelles tensions

De façon additionnelle, le COVID-19 risque également d'aggraver les conflits et de susciter de nouvelles tensions et flambées de violence, susceptibles de provoquer de nouveaux déplacements et d'exacerber les vulnérabilités existantes. La gouvernance exercée dans les pays fragiles touchés par des conflits étant souvent de qualité limitée, il est à prévoir que ces pays éprouveront encore plus de difficultés pour contrôler et atténuer les conséquences du COVID-19. Les répercussions, notamment mais pas uniquement en termes de santé, risquent d'être très graves et pourraient engendrer la colère et la frustration de la population ainsi que de nouveaux conflits.<sup>10</sup> Depuis l'émergence de la pandémie (et jusqu'au 18 avril 2020), plus de 2.000 épisodes impliquant des manifestations, des émeutes, des combats ou des violences contre des civils en rapport avec le COVID-19 ont été enregistrés dans 105 pays au total.<sup>11</sup>

<sup>5</sup> Évaluation rapide des besoins, DRC, Irak, basée sur un échantillon aléatoire de 1.221 bénéficiaires au sein de la communauté d'accueil et parmi les déplacés internes et les réfugiés.

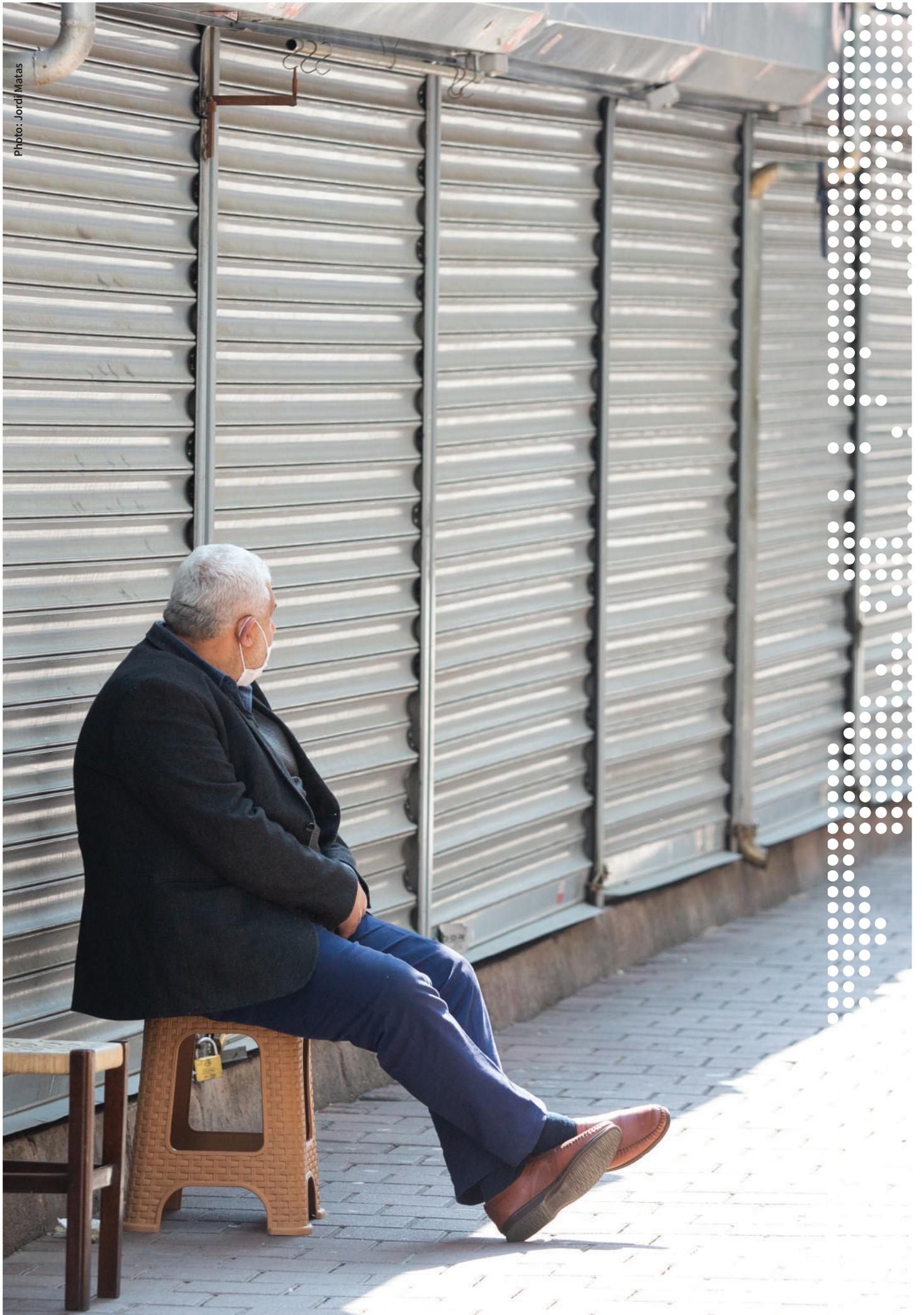
<sup>6</sup> Évaluation rapide des besoins, DRC, Jordanie, basée sur un échantillon aléatoire de 866 bénéficiaires au sein de la communauté d'accueil et parmi les réfugiés syriens.

<sup>7</sup> Évaluation des besoins liés au COVID-19, DRC, Turquie, basée sur une enquête menée auprès de 290 ménages de réfugiés à Sanliurfa, Hatay, Kilis et Kahramanmaraş.

<sup>8</sup> Évaluation rapide des besoins, DRC, Nigeria, basée sur un échantillon aléatoire de 245 bénéficiaires au sein de la communauté d'accueil et parmi les personnes déplacées vivant dans les camps de l'État du Borno. <sup>9</sup> Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale (avril 2020). <sup>10</sup> International Crisis Group (24 mars 2020) : COVID-19 and Conflict: Seven Trends to Watch.

<sup>11</sup> Armed Conflict Location & Event Data Project

Phpto: Jordi Matas



# L'approche et la réponse du DRC face au COVID-19

Depuis février 2020, le DRC a réagi à la crise du COVID-19 en **adaptant les compétences fondamentales de l'organisation en termes de réponse et en appréhendant la crise en partant d'une compréhension approfondie des risques, des vulnérabilités et des opportunités qui sont propres aux personnes déplacées.**

L'ONU/Comité permanent inter-organisations (IASC) a publié en mars 2020 le Plan de réponse humanitaire global COVID-19.<sup>12</sup> Les objectifs de ce plan, en faveur desquels le DRC s'inscrit pleinement, sont les suivants:

- Contenir la propagation de la pandémie du COVID-19 et réduire la morbidité et la mortalité.
- Réduire la détérioration des avoirs et des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance.
- Protéger, assister et plaider en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil particulièrement vulnérables à la pandémie.

## Les principaux volets de la réponse du DRC au COVID-19

### Protection

La réponse inclut un suivi destiné à comprendre les risques et les vulnérabilités liés à la protection dans le contexte du COVID-19, notamment les questions afférentes aux législations d'exception, aux restrictions au droit d'asile, etc. Le personnel de protection apporte un appui aux services d'aide juridique afin de tenir compte de la situation résultant du COVID-19 et notamment d'aider les personnes à risque à obtenir les documents personnels nécessaires pour accéder aux services médicaux et aux autres services en rapport avec le COVID-19. Par ailleurs, des actions sont entreprises en vue de renforcer les mécanismes communautaires de protection et de garantir un soutien psychosocial.

### Couverture des besoins essentiels, notamment par le biais de transferts d'espèces sans conditions

L'une des principales réponses mises en œuvre pour permettre aux personnes de subvenir à leurs besoins essentiels, tels l'alimentation, le loyer, les soins médicaux, etc., passera par des transferts d'espèces sans conditions ou, dans certains cas, par la fourniture de soins directs ou de colis alimentaires aux personnes touchées par le déplacement qui subissent les effets du COVID-19. Ce faisant, des liens avec les systèmes de protection sociale communautaires et nationaux, qu'ils soient déjà en place ou nouvellement instaurés, seront établis pour autant que cela soit possible et utile.

### Relèvement économique

Afin d'anticiper la grave récession économique, des mesures immédiates d'atténuation sont prises visant: *les populations en situation d'insécurité alimentaire*, par exemple sous la forme de soutiens à la production et de distributions d'intrants agricoles; *l'inclusion financière* pour permettre l'accès aux prêts et aux organismes de crédit et; des actions plus générales de soutien aux *moyens de subsistance*, touchant par exemple à la réorganisation de la production, au développement de nouvelles entreprises, notamment dirigées par des femmes, aux subventions salariales, etc.

### Engagement communautaire et réduction de la violence armée

Les objectifs de la réponse sont de garantir l'accès aux informations indispensables aux mécanismes de survie et de réaction des communautés, d'éviter que certains groupes ne soient stigmatisés et davantage marginalisés, de gérer les rumeurs et de collaborer avec les mécanismes communautaires en place (instances d'alerte précoce, comités communautaires de sécurité, représentants des jeunes, acteurs de la justice coutumière et chefs communautaires), etc.

<sup>12</sup> <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Plan%20de%20R%C3%A9ponse%20Humanitaire%20Global%20-%20COVID-19%20%28avril%20-%20d%C3%A9cembre%29%20-%20V%C3%A9rsion%20abr%C3%A9g%C3%A9e.pdf>

## Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Le DRC entend jouer un rôle clé dans la promotion des bonnes pratiques d'hygiène à travers différentes méthodes de communication, la diffusion des connaissances permettant d'éviter les contaminations, la distribution des articles d'hygiène ainsi qu'une fourniture accrue de services en eau, hygiène et assainissement, sous la forme par exemple de stations de lavage des mains, etc.

## Gestion des camps et abris/zones d'installation

Le but de la réponse étant de réduire la congestion dans les zones d'installation et les camps surpeuplés et d'y améliorer la disponibilité d'infrastructures et d'installations adaptées, la priorité est donnée à l'amélioration et l'entretien des sites. Cette priorité sera mise en œuvre en élargissant, décongestionnant et divisant les sites et en diminuant la densité de population par tous les moyens possibles. Les collègues chargés de la santé et de la protection collaboreront pour fournir, le cas échéant, des abris et des logements supplémentaires pour les personnes devant s'isoler, mais qui ne peuvent le faire dans leur logement actuel.

Un descriptif détaillé de l'approche programmatique suivie par le DRC pour répondre à la pandémie de COVID-19 peut être consulté sur le site Web du DRC: [www.drc.ngo](http://www.drc.ngo).

## Les principes sous-tendant la réponse du DRC au COVID-19

### A) Impératif humanitaire

Face à l'urgence provoquée par le COVID-19, l'approche globale du DRC, basée sur le principe 'Ne pas nuire' et sur le devoir de protection, consiste à rester et apporter une assistance ('stay and deliver'). À ce titre, le DRC entend poursuivre ses activités essentielles et les intensifier en fonction des besoins.

### B) Intégration de la protection et sensibilité au conflit

Le DRC est déterminé à maintenir la place centrale de la protection dans sa réponse au COVID-19. Nous savons que les personnes touchées par le déplacement n'ont pas le même accès aux services que le reste de la population. De la même manière, le DRC est déterminé à garantir la sensibilité au conflit de ses programmes.

### C) Approches axées sur les personnes, l'inclusion et l'engagement communautaire

La réponse du DRC au COVID-19 est axée sur ce qui constitue déjà le groupe cible du DRC, à savoir, en priorité, les personnes touchées par les conflits et par le déplacement. Les personnes vulnérables seront prioritaires et l'âge, le sexe et les facteurs de diversité seront pris en compte. Nous reconnaissons que les principes de participation et de transparence doivent figurer au cœur de notre réponse.

### D) Engagement et rôle des acteurs locaux et nationaux

Nous entendons soutenir les structures et les capacités locales de réponse afin qu'elles puissent résister, réagir, s'adapter et se relever. Le DRC encouragera les réponses au COVID-19 pilotées par la société civile, y compris au sein des différentes diasporas, ainsi que le dialogue actif avec les autorités nationales et locales compétentes / les débiteurs d'obligations.

### E) Transferts de ressources et aide en espèces et bons d'achat

Si l'analyse indique qu'un transfert de ressources en faveur d'individus, de ménages ou de communautés permettrait d'atteindre les objectifs du programme, les équipes en charge déterminent alors les modalités les plus pratiques, pertinentes et appropriées. Cette démarche est conforme au principe fondamental du DRC selon lequel 'dès lors qu'elle est pratique et appropriée, le DRC encourage l'aide sous forme d'espèces et de bons d'achat comme une modalité optimale d'assistance'.

## Faits saillants régionaux



Le COVID-19 s'est propagé dans tous les pays où le DRC est présent. Bien que le degré de propagation du virus varie grandement d'une région à l'autre, les effets actuels exigent d'ores et déjà des réponses à la fois immédiates et à long terme. Ci-dessous sont présentés l'analyse de la situation et l'exposé des enjeux particuliers ainsi que les objectifs de mobilisation financière que le DRC s'est fixés par région et par secteur.

### Collecte de données mondiale: L'impact du COVID-19 sur les personnes déplacées et sur les migrants

Le Mixed Migration Centre (MMC), un centre de connaissances intégré au DRC, a adapté son programme de collecte de données 4Mi afin de recueillir à distance (par téléphone) des données concernant spécifiquement les effets du COVID-19 sur les réfugiés et les migrants, particulièrement ceux qui s'inscrivent dans les itinéraires de la migration mixte, en dehors des camps. Outre les infrastructures existantes et le réseau d'observateurs du programme 4Mi, le projet utilise une application d'enquête mobile, qui permet de produire rapidement des analyses et des rapports.

Cette collecte de données sur les effets du COVID-19 sur les réfugiés et les migrants est la seule initiative transrégionale de grande ampleur basée directement sur le vécu des personnes en mouvement. Cette collecte à distance (environ 1.000 entretiens sont prévus chaque mois) est mise en œuvre dans 16 pays. Dans certaines régions, elle est complétée par des entretiens qualitatifs. Le projet vise à produire des données factuelles qui viendront éclairer les interventions opérationnelles du DRC et d'autres partenaires humanitaires en faveur des réfugiés et des migrants touchés par la crise du COVID-19. Ces données permettront également d'ori-

enter le plaidoyer mené au niveau global et régional. Grâce aux données collectées, le MMC élabore des bulletins mondiaux et des instantanés régionaux bi-hebdomadaires, qui sont diffusés dans diverses instances et selon différentes modalités. Ces documents, basés sur des données factuelles, fournissent un éclairage sur les effets de la pandémie subis par les réfugiés et les migrants, notamment en termes de besoins et vulnérabilités, d'accès à l'information et aux services, de perception de la crise et de mobilité. À plus long terme, le MMC entend continuer à ajuster sa collecte de données afin de mesurer les effets plus durables (et les effets secondaires) de la crise sur les réfugiés et les migrants.

Par ailleurs, selon les données du « COVID-19 Global Update » publié par le MMC, plus des deux tiers des répondants issus des flux de migration mixte indiquaient avoir subi une perte de revenu en raison des restrictions liées au COVID-19 et citaient l'accès réduit au travail comme la conséquence principale de la crise.\*

**Budget total requis : 450.000 USD** (voir en annexe le budget ventilé)

\*Référence : COVID-19 Global Update  
#11 – 27 April 2020: Impact of COVID-19  
on refugee and migrants



<http://www.mixedmigration.org>

## Europe



- L'Europe a été frappée de plein fouet par le COVID-19. Alors que les autorités nationales ont adopté un ensemble de mesures de protection, certains groupes de déplacés internes, de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants en situation irrégulière sont encore exclus de l'accès aux services courants dans les Balkans occidentaux, en Ukraine et en Géorgie.
- En Grèce, les conditions de vie dans les camps de réfugiés surpeuplés sont très difficiles et la situation sanitaire est mauvaise. Cette situation, à laquelle s'ajoute la saturation des services fournis, constitue un défi immense dans le contexte du COVID-19.

### Analyse de la situation régionale

La question des déplacements en Europe est complexe et de grande ampleur. L'Europe héberge approximativement 2,5 millions de personnes déplacées, la plupart en situation de déplacement prolongé. Près de 99 % des personnes déplacées en Europe ont fui leurs foyers il y a 15-25 ans dans le sillage des conflits survenus en raison de revendications d'indépendance contestées et de conflits territoriaux. Tel est le cas par exemple des familles et des individus déplacés en Serbie, Bosnie-Herzégovine, Ukraine et Géorgie. Dans ces pays, des milliers de familles et de personnes seules ne bénéficient toujours pas d'un accès sûr au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé ni à des documents juridiques.

Depuis 2015, la forte augmentation du nombre des réfugiés et des migrants entrant dans l'Union européenne (UE) en traversant la mer Méditerranée ou les frontières terrestres a engendré une nouvelle situation en matière de déplacement et a eu un impact considérable sur les politiques européennes. Entre 2015 et 2016, plus de 2,3 millions de personnes fuyant les conflits et la pauvreté sont entrés irrégulièrement dans l'UE via la Grèce et l'Italie. L'Europe a eu beaucoup de difficultés pour gérer cet afflux ; pour l'essentiel, les mécanismes structurés de solidarité ont failli et les tentatives régionales et nationales visant à bloquer les principales voies migratoires ont fait que des groupes de personnes déplacées se sont retrouvés coincés, principalement en Europe du Sud et dans les Balkans occidentaux. Des centaines de camps de réfugiés ont ainsi été établis officiellement ou informellement dans l'UE et dans les pays voisins, mais quatre ans plus tard, les conditions de vie y sont encore extrêmement difficiles.

L'Europe a été frappée de plein fouet par le COVID-19. Fin avril 2020, l'Europe dominait encore le tableau du nombre des cas et des décès, avec plus de 50 % de tous les cas enregistrés dans le monde. À quelques exceptions près, les réponses mises en œuvre par les gouvernements n'ont apporté qu'une protection restreinte aux personnes déplacées vivant en Europe et la crise du COVID-19 risque d'être le prétexte justifiant de nouvelles restrictions dans les domaines de l'asile et des migrations.

### Impact et besoins fondamentaux

Il est urgent d'intensifier les préparatifs et les interventions en réponse au COVID-19 dans les situations humanitaires de déplacement prolongé en Europe.

Les camps en Grèce, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie sont surpeuplés et les conditions de vie n'y sont pas appropriées, ce qui présente de graves risques pour la santé de leurs habitants et celle des communautés d'accueil. L'absence de commodités de base, comme l'eau courante propre ou le savon, de même que le manque de personnel médical et l'accès insuffisant à des informations adéquates en matière de santé sont alarmants. Sans mesures immédiates pour améliorer ces conditions, le risque d'une flambée de COVID-19 dans les camps ne saurait être sous-estimée.

Les conditions de vie de ceux qui vivent dans des camps informels ou qui sont installés irrégulièrement dans des zones urbaines ou rurales, par exemple dans des camps de fortune, peuvent compromettre leur capacité à suivre les conseils de santé publique. En outre, les travailleurs réfugiés et migrants subiront probablement des pertes de revenus et pâtiront des conséquences du report des décisions sur leur statut légal ou de la détérioration du marché de l'emploi. Enfin, les communautés qui vivent dans des zones de conflit ouvert ou d'après-conflit, comme l'Ukraine ou le Kosovo, sont confrontées à des difficultés supplémentaires dues aux violences armées et à la ségrégation qui y prévalait déjà. La fermeture des entrées et des sorties aux points de passage frontaliers fait que les personnes qui vivent et travaillent près de la ligne de contact n'ont plus qu'un accès restreint à l'information, aux moyens de subsistance et à l'assistance en eau, hygiène et assainissement.

Au Danemark, en dépit des efforts du gouvernement, les conséquences du COVID-19 sur les citoyens réfugiés ou appartenant à une minorité sont exacerbées par le fait que beaucoup d'entre eux se trouvaient déjà en situation de marginalisation. Un grand nombre parmi eux sont sans travail ou occupent des emplois précaires et souffrent par ailleurs de blessures traumatiques et/ou ont une maîtrise insuffisante de la langue danoise. Outre le fait que leur situation socioéconomique risque de se détériorer, ils font donc également face à des obstacles liés au manque de compréhension de la situation actuelle, à l'anxiété, à l'angoisse, à l'isolement et au réveil des traumatismes.

## Réponse du DRC

Depuis 1956, le DRC n'a cessé de répondre aux crises humanitaires survenant en Europe. À ce jour, le DRC mène des opérations d'assistance dans sept pays membres ou voisins de l'Union européenne. Le DRC est intervenu dans toutes les principales crises liées au déplacement en Europe et est l'un des rares acteurs humanitaires présents de manière ininterrompue dans la région. La réponse du DRC à la crise du COVID-19 est articulée autour des activités clés suivantes:

- **Protection, travail social, aide juridique:** la priorité immédiate concerne les groupes vulnérables, comme les enfants non accompagnés ou séparés, les personnes exposées à la violence domestique et à la violence basée sur le genre et les personnes et communautés apatrides.
- **Éducation et apprentissage:** soutien aux familles ayant des enfants à la maison, notamment au moyen de jouets et de matériels pédagogiques, matériels pédagogiques pour les centres accueillant des réfugiés et soutien en ligne pour le travail scolaire des enfants réfugiés.
- **Engagement communautaire et diffusion des informations:** diffusion renforcée d'informations sensibilisant aux risques liés au COVID-19, notamment grâce à un site Web en 25 langues, à des bureaux d'assistance et des centres d'assistance téléphonique ouverts 24h/24h et à la diffusion d'informations dans les centres de réfugiés et par le biais de cellules de proximité.
- **Aide visant à subvenir aux besoins essentiels:** alimentation, transferts d'espèces et produits non alimentaires vitaux à l'intention des réfugiés, des migrants et des communautés touchées vivant dans le dénuement ou l'isolement.
- **Relèvement économique:** appui au bien-être des communautés sous la forme d'interventions visant à réduire la pauvreté et les fragilités sociales, avec pour objectif de renforcer l'inclusion et la cohésion ; mise en place d'un soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ayant subi de lourdes pertes et menacées par les licenciements.
- **Eau, hygiène et assainissement (EHA):** réparations et entretien indispensable des réseaux d'approvisionnement en eau dans les communautés touchées ; distribution d'articles hygiéniques pour se laver/désinfecter les mains et intensification des activités visant à promouvoir l'hygiène.

## Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Europe, y compris Danemark

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	45,000	470,000
Besoins essentiels	12,000	1,230,000
Relèvement économique	2,800	2,030,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	16,200	740,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	50,000	1,730,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation		
<b>Total</b>	<b>126,000</b>	<b>6,200,000</b>

### Centre d'assistance téléphonique (hotline) pour les réfugiés au Danemark – Soutien disponible en 25 langues

Grâce au site Web et à la hotline coronadenmark.dk, les réfugiés, demandeurs d'asile et immigrants peuvent recevoir des réponses aux questions concernant le COVID-19 dans leur propre langue. Les employés linguistes qui opèrent la hotline et le service de chat du DRC sont à même de travailler dans 25 langues. En se fondant sur les informations les plus récentes diffusées par les autorités sanitaires danoises, ils sont en mesure de répondre à la plupart des questions. En dehors des heures d'ouverture quotidienne de 12h00 à 14h00, les visiteurs peuvent laisser un message sur le chat. Une réponse leur est communiquée le jour suivant. Le site Web est géré par le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et le bureau de conseil Als Research avec l'appui financier de la Novo Nordisk Foundation. ([www.coronadenmark.dk](http://www.coronadenmark.dk))

# Afrique de l'Est et région des Grands Lacs



- La crise du COVID-19 est aggravée par l'invasion de criquets pèlerins qui touche actuellement les pays de l'Afrique de l'Est, détruisant les moyens de subsistance et générant à vive allure un risque accru d'insécurité alimentaire massive.
- La distanciation sociale sera sans doute difficile à mettre en œuvre dans les communautés déplacées en Afrique de l'Est, notamment parce que les activités génératrices de revenus nécessitent des interactions fréquentes.

## Analyse de la situation régionale

L'existence de conflits prolongés et de nouveaux conflits, les désastres naturels, la mauvaise gouvernance, l'insécurité et les faibles niveaux de développement socioéconomique sont les facteurs qui, en conjonction, font que l'Afrique de l'Est et la région des Grands Lacs est l'une des régions les plus touchées par le déplacement. Avant même l'émergence du virus, la région comptait plus de 11 millions de déplacés internes et 3,4 millions de réfugiés. Outre les difficultés pour subvenir à leurs besoins essentiels, ceux-ci rencontraient un certain nombre de problèmes en termes de protection, de santé et de statut juridique.

Bien qu'il n'y ait à ce jour que peu de cas confirmés de COVID-19 au sein des communautés touchées par le déplacement, la propagation du virus dans les camps et les zones d'installation contribuera à détériorer encore plus les conditions sanitaires des réfugiés et des déplacés internes. Des cas de COVID-19 ont été enregistrés dans l'ensemble des neuf pays de l'Afrique de l'Est et de la région des Grands Lacs, pour l'instant principalement à Djibouti, en République démocratique du Congo et au Kenya.

Les gouvernements de la région ont adopté des mesures radicales en vue de contenir la propagation du virus, notamment en fermant les frontières et en imposant des couvre-feux et des restrictions aux déplacements. Si ces mesures ont effectivement contribué à ralentir la propagation de la pandémie dans la région, elles aggravent dans le même temps les crises préexistantes - notamment l'insécurité alimentaire - et influent négativement sur les solutions durables.

La distanciation sociale et les autres mesures adoptées dans d'autres parties du monde pour faire barrage à la propagation du virus sont difficiles à mettre en œuvre dans le contexte de la région en raison du faible accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement et du surpeuplement des bidonvilles, mais aussi parce que les activités génératrices de revenus exigent des interactions fréquentes. En plus de cela, l'accès à l'information, notamment sur les mesures de prévention, est souvent entravé du fait des conflits et des déplacements. Ainsi, en Éthiopie, dans la région d'Oromia touchée par un conflit, la fermeture de l'Internet et des réseaux téléphoniques a été imposée pendant trois mois dans l'espoir d'atténuer le conflit, mais la mesure, récemment levée, a eu pour effet de restreindre la diffusion des informations relatives au virus et aux modes de propagation.

L'insécurité alimentaire constitue également une préoccupation majeure, d'autant que la région a connue en 2019 de longues périodes de sécheresse suivies de précipitations exceptionnelles, qui ont affecté la production alimentaire et entraîné un accroissement des besoins humanitaires. Conjugué à la précarité des moyens de subsistance, le COVID-19 pourrait ainsi conduire à augmenter le nombre des personnes succombant à la famine ou à la malnutrition. La situation est aggravée par la présence observée au Kenya, en Éthiopie, en Ouganda et en Somalie d'essaims de criquets pèlerins, qui s'attaquent aux récoltes et aux moyens de subsistance.

## Impact et besoins fondamentaux

Les interventions liées au COVID-19 doivent viser à améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les camps et les zones d'installation et à garantir que les communautés touchées par le déplacement sont correctement informées sur les mesures de prévention. L'inclusion de ces communautés dans les plans nationaux de prévention et de réponse au COVID-19 est essentielle, si l'on veut qu'elles aient accès en temps opportun aux soins médicaux, aux articles d'hygiène et aux autres formes d'assistance en rapport avec la prévention et le traitement de la maladie et le rétablissement des patients. Les mesures de prévention devant être mises en place rapidement, il est important d'agir tout de suite.

Les prévisions actuelles font état de besoins accrus - et urgents - dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui sont intensifiés par les invasions de criquets pèlerins que subissent certains des pays de la région. Le COVID-19

aura également des répercussions négatives sur la scolarité des enfants et aggravera les risques de violence sexuelle et sexiste. Potentiellement, il risque d'affaiblir la cohésion sociale et d'amplifier les tensions sociales dans la région.

### Réponse du DRC

La réponse du DRC à la crise du COVID-19 en Afrique de l'Est et dans la région des Grands Lacs est axée autour des cinq secteurs suivants : EHA, protection, gestion des camps, sécurité alimentaire et engagement communautaire. Différentes modalités et différentes approches sont prévues pour chacun des scénarios possibles. Elles seront mises en œuvre selon les besoins de la situation.

Le DRC entend participer à la réponse régionale au COVID-19 en suivant une approche globale de la programmation, axée sur la fourniture d'une assistance vitale aux populations touchées par le déplacement, y compris les communautés d'accueil. L'engagement communautaire et la protection des communautés sont au cœur de l'approche. Cet aspect concerne, entre autres activités, la diffusion d'informations sur le COVID-19 auprès des populations touchées, la mitigation des conflits, la gestion des rumeurs et la prévention et la réponse à la violence fondée sur le genre. Au-delà de sa réponse au COVID-19, le DRC continue à porter une attention particulière à la sécurité alimentaire, à l'autosuffisance et au renforcement de la résilience.

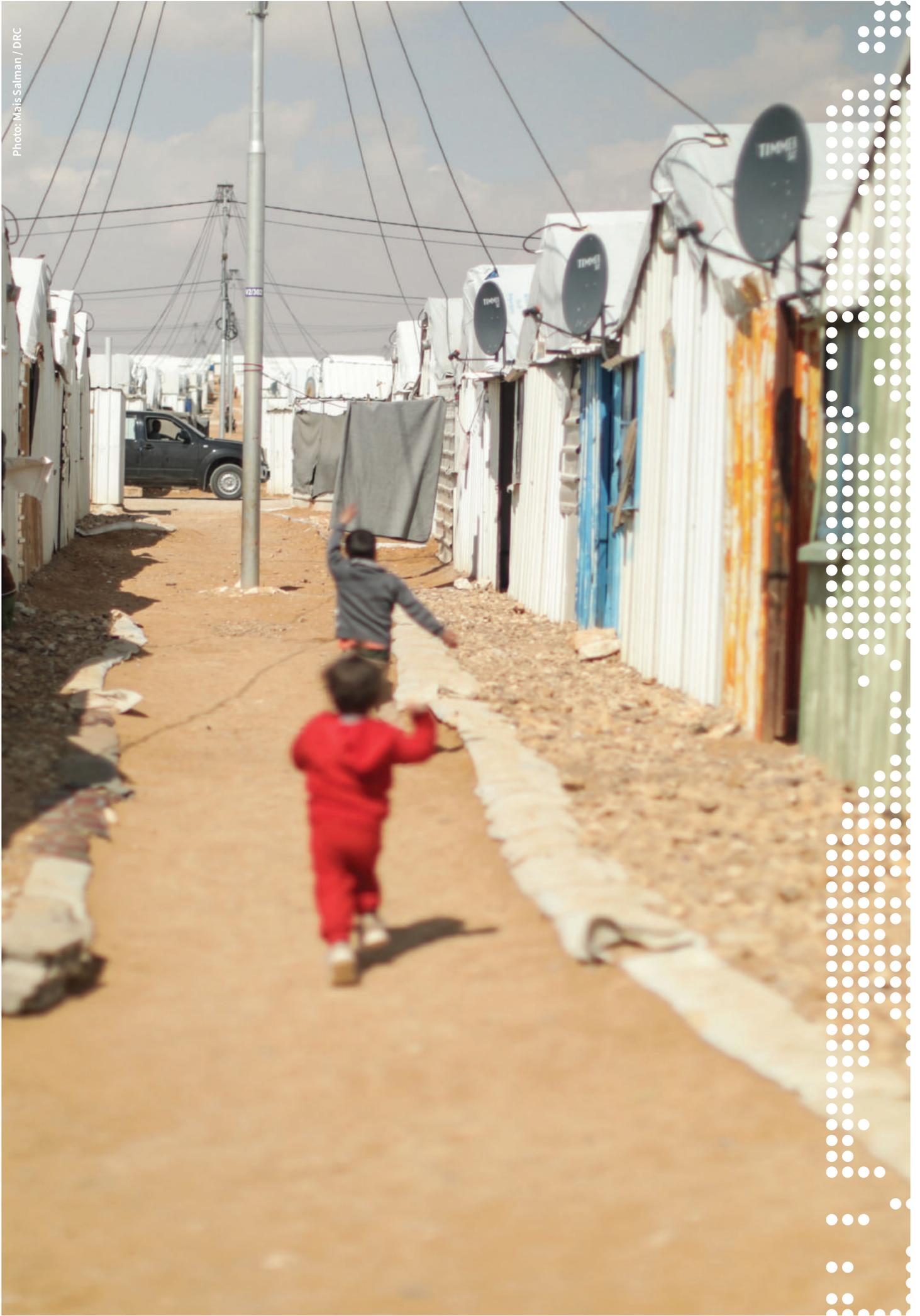
### Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Afrique de l'Est et région des Grands Lacs

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	160,000	1,400,000
Besoins essentiels	60,000	1,250,000
Relèvement économique	30,000	1,140,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	900,000	1,360,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	2,250,000	4,650,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation	300,000	5,200,000
<b>Total</b>	<b>3,700,000</b>	<b>15,000,000</b>

### Récit personnel

Originaire du Sud-Soudan, Susan est une réfugiée vivant à Rhino Camp, un camp de réfugiés en Ouganda. En raison de la mesure du confinement actuellement en vigueur dans le pays, elle a perdu son unique source de revenu. Elle n'a plus les moyens d'acheter de la nourriture, dont les prix ont explosé, et craint de mourir de faim. Comme les autres réfugiés dans le camp, Susan se déplace désormais le moins possible. Malgré la fermeture des frontières, de nouveaux réfugiés continuent d'arriver en provenance du Sud-Soudan. Ces arrivées inquiètent Susan, car elle craint une proration éventuelle du virus dans le camp, où il serait difficile à contenir.

<https://www.youtube.com/watch?v=SpZxv53k2K0>



## Moyen-Orient



- Au Moyen -orient, la perte de revenus des réfugiés et des communautés touchées par le déplacement a été instantanée : il est donc nécessaire d'injecter immédiatement de l'argent pour éviter les expulsions, la famine et, dans le cas des personnes ayant déjà des problèmes de santé, des situations d'urgence médicale.
- Du fait de la durée du confinement et du stress économique, les cas de violence basée sur le genre sont en augmentation. Il est crucial de réduire les risques auxquels les femmes et les enfants sont exposés.

### Analyse de la situation régionale

Le Moyen-Orient est la région du monde qui héberge le plus grand nombre de personnes déplacées. Les systèmes de santé en Syrie, au Yémen et en Irak - trois pays qui comptent plus de 13 millions de personnes déplacées - ont été anéantis par la guerre et pouvaient à peine faire face à la demande de soins avant l'émergence de la pandémie. Les systèmes de santé de la Turquie, du Liban et de la Jordanie - qui hébergent à eux trois plus de 7 millions de réfugiés en provenance de la Syrie et d'autres pays - sont déjà saturés. Il est à craindre que les effets de la propagation du virus soient dévastateurs, particulièrement pour les populations touchées par les conflits, qui vivent souvent dans des logements ou des camps inadaptés et surpeuplés, sans accès suffisant à l'eau potable.

Bien que les faibles capacités de dépistage ne permettent pas d'établir précisément le nombre de cas de COVID-19 dans la région, les gouvernements ont imposé des mesures strictes de confinement et de distanciation sociale en vue de contenir la propagation du virus. Parmi les personnes déplacées, très peu sont en mesure de travailler à domicile ni même d'utiliser des plateformes d'apprentissage en ligne. Enfin, les tensions sociales s'aggravent, particulièrement au Liban, d'autant que les réfugiés comme les communautés d'accueil vulnérables ont le sentiment de ne pas avoir un accès équitable aux services ni de pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels.

### Impact et besoins fondamentaux

La disparition des emplois et des moyens de subsistance pousse les personnes relevant du mandat du DRC à recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs. Des analyses menées récemment en Jordanie, Irak, Syrie et Turquie ont montré que la disparition des emplois journaliers ou saisonniers accroît la dépendance vis à vis des mécanismes d'adaptation négatifs, qui consistent par exemple à dépenser ses économies ou à réduire la quantité ou la qualité des repas quotidiens.

La persistance des difficultés économique et du confinement augmente les risques de violence domestique, qui concernent principalement les femmes et les enfants. L'évaluation des besoins menée en Turquie a mis en lumière une augmentation des tensions au sein des foyers pendant cette période, qui pourrait déboucher à plus long terme sur des problèmes de violence basée sur le genre. Ce constat confirme la nécessité pour les organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales d'offrir une réponse solide et constante aux cas de violence basée sur le genre.

### Réponse du DRC

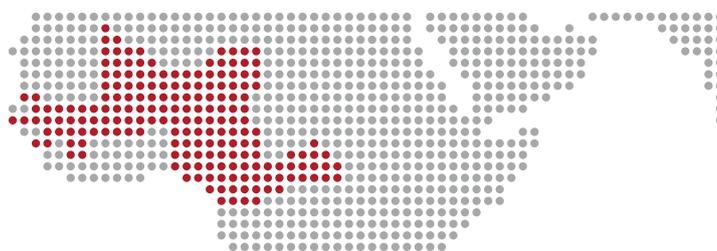
Le DRC a une présence opérationnelle en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Syrie, au Yémen et en Irak. Chaque année, les 2.000 employés du DRC présents sur le terrain œuvrent en faveur d'environ 2 millions de personnes relevant du mandat du DRC. Dans le contexte de la crise du COVID-19, le DRC met en œuvre les activités suivantes:

- **Protection:** atténuation des risques accrus générés par le COVID-19. Le DRC amplifiera ses activités essentielles de protection, à savoir la gestion des cas de protection, le soutien psychosocial et le référencement des personnes vulnérables vers d'autres services. Le DRC élargira son programme d'assistance individuelle de protection afin d'obtenir des résultats dans le domaine de la protection en Jordanie, Irak, Turquie, au Liban et en Syrie.
- **Aide visant à subvenir aux besoins essentiels:** afin de prévenir le recours à des mécanismes d'adaptation délétères en cas de perte soudaine et prolongée de revenus et de moyens de subsistance, le DRC fournira une assistance visant à subvenir aux besoins essentiels. Cette assistance sera fournie sous la forme d'argent ou de bons d'achat, en Irak, Turquie, Jordanie, Syrie, Yémen et au Liban.
- **Relèvement économique:** dans l'optique de protéger les petites entreprises et de renforcer leur résilience sur la durée, le DRC fournira une subvention unique en espèces et en remplacement d'actifs (selon ce qui est applicable) aux entreprises de petite et moyenne taille ainsi qu'aux entreprises à domicile dirigées par des femmes, en Irak, Turquie, Jordanie, Syrie et au Liban.

- **Eau, hygiène et assainissement (EHA):** pour réduire la transmission du virus, le DRC renforcera la mise à disposition d'eau propre pour le lavage des mains et d'autres activités liées à l'hygiène. Les activités incluront : la fourniture d'eau et de réservoirs d'eau ; la rénovation ou la fourniture d'infrastructures EHA dans les installations médicales, dans les écoles ou à l'intention des communautés vulnérables ; la distribution de matériels EHA ; la sensibilisation aux risques ; la fourniture d'article hygiéniques et ; la promotion de l'hygiène - en Irak, Syrie et Turquie.

### Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Moyen-Orient

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	14,000	5,100,000
Besoins essentiels	71,000	8,300,000
Relèvement économique	8,200	4,000,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	1,200	200,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	160,000	2,500,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation	600	400,000
<b>Total</b>	<b>255,000</b>	<b>20,500,000</b>



## Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

- Les besoins humanitaires qui existaient préalablement à la crise du COVID-19 ne doivent pas être perdus de vue. La crise du COVID-19 aggrave en effet des préoccupations en matière de protection, de moyens de subsistance et de sécurité alimentaire qui étaient déjà présentes. Il est primordial d'atténuer les conséquences les plus graves du COVID-19 et de soutenir les communautés touchées par le déplacement pendant mais aussi après la crise.
- Les menaces multiples vont intensifier les tensions au sein de communautés, qui sont déjà marquées par les expériences traumatisantes liées à la violence armée et au déplacement. L'atténuation des conflits pendant cette période de crise revêt une importance cruciale, particulièrement dans la région du Sahel.

### Analyse de la situation régionale

Les opérations du DRC en Afrique de l'Ouest concernent certains des pays les plus pauvres du monde, notamment le Burkina Faso, le Mali, la République centrafricaine et le Niger, qui sont respectivement classés 182<sup>ème</sup>, 184<sup>ème</sup>, 188<sup>ème</sup> et 189<sup>ème</sup> sur l'Indice de développement humain des Nations Unies, qui comporte 189 pays. Déjà affligée par des décennies de mauvaise gouvernance, par les changements climatiques et par un niveau de développement socioéconomique qui reste faible, l'Afrique de l'Ouest souffre de plus en plus des conséquences de l'insécurité croissante ; ainsi, plus de 23 millions de personnes sont dépendantes de l'aide humanitaire, dont 5 millions de personnes déplacées et 1,4 millions de réfugiés.

Depuis le 15 mars, la propagation du COVID-19 s'est accélérée dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, en dépit des mesures prises par les gouvernements. L'OMS a fait état d'une augmentation de 51 % du nombre des cas signalés en Afrique pendant la semaine du 13-19 avril 2020 et de 60 % du nombre des décès ; ces chiffres sont par ailleurs considérés comme largement sous-estimés eu égard aux faibles capacités de dépistage.

### Impact et besoins fondamentaux

Plusieurs facteurs sont susceptibles de faciliter la propagation rapide du COVID-19 dans la région : la faiblesse des infrastructures d'hygiène et d'assainissement,<sup>13</sup> le manque d'accès à l'eau potable, le surpeuplement dans les bidonvilles ur-

<sup>13</sup> En Afrique subsaharienne, près des trois quarts de la population n'a pas d'installations sanitaires de base à la maison. JMP, UNICEF, OMS, Progress on household drinking water, sanitation and hygiene, 2000-2017.

bains, la fragilité des États et des systèmes de santé et le fait que les moyens de subsistance reposent sur des interactions quotidiennes et fréquentes. En outre, l'accès aux sources d'énergie et aux produits alimentaires est lui aussi entravé.<sup>14</sup> Il est nécessaire et urgent de conduire des campagnes d'information dans des formats et des langues accessibles à tous et de fournir des kits d'hygiène. De même il y a lieu de mettre à disposition plus d'abris pour les personnes à risque ainsi que pour les membres de la communauté en situation de risque élevé, un hébergement dans des conditions qui garantissent la non-transmission du virus.

Les menaces multiples vont intensifier les tensions au sein des ménages, qui sont déjà marqués par les expériences traumatisantes liées à la violence armée et au déplacement. Le recours aux stratégies négatives pour subvenir aux besoins essentiels en sera accru, de même que les violences à l'égard des femmes. Il est urgent d'intégrer dans la réponse au COVID-19 un suivi de la protection sensible au conflit, dans le cadre duquel le DRC gèrera et fournira des services de protection d'urgence à destination des familles (premiers secours psychologiques, soutien psychologique, assistance matérielle et financière pour accéder aux soins, référencement vers d'autres services).

Dans les camps comme dans les communautés d'accueil, les mesures prises par les gouvernements pour contenir le virus pèsent sur la situation des ménages les plus démunis, car ceux-ci ont besoin de l'économie informelle pour maintenir leurs fragiles moyens de subsistance et survivre au jour le jour. Ces mesures empêchent également les éleveurs de se déplacer librement en quête de pâturages et d'eau (une stratégie de survie essentielle dans le Sahel), ce qui risque d'aggraver les conflits entre éleveurs et fermiers dans la région. Les moyens de subsistance dont disposent les femmes étant largement liés à l'économie informelle et au secteur agroalimentaire, ces mesures risquent de provoquer la diminution ou la perte totale de revenus indispensables pour subvenir aux besoins alimentaires et sanitaires des familles. Il est urgent d'amplifier l'aide en transferts d'espèces et en bons d'échange en faveur des familles les plus touchées par les restrictions pesant sur les déplacements et les marchés.

### Réponse du DRC

Le DRC a d'ores et déjà adapté ses opérations en cours grâce à des mesures d'atténuation des risques qui lui ont permis de continuer à fournir une aide humanitaire d'urgence en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Ces opérations sont maintenant en voie d'être de nouveau ajustées pour répondre aux défis liés aux COVID-19. Compte tenu de son solide ancrage communautaire et institutionnel, le DRC est bien placé pour déployer rapidement une nouvelle réponse adaptée au COVID-19 qui ciblera les populations déplacées, y compris dans les zones difficiles d'accès. Dans ces zones, le DRC est en mesure d'amplifier ses activités dans les domaines de la protection d'urgence, de la sécurité alimentaire, de la distribution de produits non alimentaires, de l'EHA et des abris, tout en faisant preuve de sensibilité au conflit.

Cet élargissement des activités se fait en coordination avec des acteurs clés des domaines de la santé et des interventions socioéconomiques. Le DRC s'appuie sur un réseau préexistant, composé de points focaux communautaires et de ses équipes locales, et profite d'un savoir-faire en matière d'accès et de résilience qu'il a développé dans la région au moyen d'approches innovantes.

### Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Afrique de l'Ouest

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	143,500	5,280,000
Besoins essentiels	82,000	6,725,000
Relèvement économique	25,000	2,015,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	6,500	710,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	380,000	4,050,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation	28,000	1,500,000
<b>Total</b>	<b>665,000</b>	<b>20,280,000</b>

<sup>14</sup> Achats quotidiens sur les marchés en raison de l'impossibilité de conserver les produits frais ou du manque d'argent pour pouvoir acheter les aliments en grande quantité et les stocker.

Photo: Sebastian Rich



## Afrique du Nord



- Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 ayant entravé la fourniture des services humanitaires, il est urgent que les gouvernements nord-africains octroient des dérogations humanitaires en matière de déplacement, notamment en autorisant les vols humanitaires et en accordant des exemptions aux couvre-feux et aux restrictions à l'importation.
- Dans l'ensemble des pays de la région, ce sont en général les femmes et les filles qui assument la responsabilité de prodiguer les soins aux malades, y compris au sein de la famille, accroissant ainsi leur risque d'exposition au COVID-19.

### Analyse de la situation régionale

En Afrique du Nord, le DRC met en œuvre des programmes en Algérie, en Libye, en Tunisie et au Soudan. Les situations de déplacement dans la région revêtent des profils très variés, allant de réfugiés en situation de déplacement prolongé en Algérie à des flux continus de déplacements internes en Libye et un mélange de ces deux types de situations au Soudan. Ces quatre pays accueillent des populations migrantes mixtes, souvent en situation de vulnérabilité. Deux de ces pays sont par ailleurs touchés par le problème des restes explosifs de guerre, ce qui aggrave les risques auxquels sont exposées ces populations. Au total, plus de 300.000 réfugiés et près de 2,5 millions de personnes déplacées sont présents en Afrique du Nord auxquels s'ajoute un nombre élevé, quoique indéfini, de demandeurs d'asile et de migrants.

À l'exception de la Tunisie, la région souffre par ailleurs de l'insécurité, de l'instabilité politique et de niveaux de développement socioéconomique généralement faibles, ce qui pèse sur sa capacité à se préparer et à répondre de manière adéquate au COVID-19. Bien que le nombre de cas enregistrés dans la région soit relativement modeste, tous les pays sont extrêmement vulnérables face à une éventuelle accélération de la propagation du virus, qui pourrait rapidement submerger leurs systèmes de santé. En outre, il est à prévoir que la majorité de la population de la région aura du mal à faire face aux conséquences économiques et sociales causées par la fermeture des frontières et les restrictions aux déplacements et qu'elle éprouvera de grandes difficultés à maintenir ses moyens de subsistance.

### Impact et besoins fondamentaux

Même si aucun cas de COVID-19 n'a encore été signalé dans les camps de réfugiés sahraouis du sud-ouest de l'Algérie, où le DRC est présent, une grande partie des services humanitaires est indéfiniment suspendue et l'activité économique dans les camps est perturbée. Les restrictions qui touchent les services humanitaires comme les mouvements depuis et vers les camps, associées aux mesures plus étendues en vigueur dans tout le pays, devraient continuer à affecter négativement les moyens de subsistance existant dans les camps.

La situation en Libye, qui était d'ores et déjà fragile et complexe, s'est considérablement aggravée depuis l'émergence du COVID-19, bien que peu de cas n'aient été enregistrés. Les hostilités dans et autour de Tripoli se sont intensifiées de manière spectaculaire, aggravant le démantèlement de l'État de droit et encourageant la poursuite des atteintes aux droits de l'homme. Au-delà de la fragilité du système public de santé, l'économie du pays est directement touchée. Cela se répercute négativement sur les populations vulnérables, tels que les citoyens libyens déplacés, les réfugiés et les migrants, qui survivent en travaillant comme main d'œuvre journalière.

Le Soudan n'a lui aussi enregistré qu'un nombre relativement faible de cas confirmés de COVID-19, mais le pays se trouve en plein milieu d'un processus de transition politique fragile et il continue à subir les conséquences d'années de sous-investissement dans les services publics, notamment dans le système de santé et dans les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Comme dans les autres pays de la région, l'économie est durement touchée par la hausse importante du prix des commodités de base et beaucoup de ménages ont des difficultés à subvenir aux besoins les plus essentiels.

En Tunisie, les effets de la pandémie de COVID-19 se font sentir depuis Tunis, la capitale, jusqu'aux régions frontalières. Les mesures restrictives en vigueur, notamment le couvre-feu et les limitations des déplacements et des activités commerciales, dont les populations dépendent pour leur survie, influent négativement sur les conditions économiques et sociales, par ail-

leurs déjà précaires. Du fait de la fermeture des frontières, en particulier, un nombre croissant de personnes peinent à subvenir à leurs besoins essentiels avec, comme conséquence, une aggravation des tensions dans certaines communautés vivant dans les zones frontalières.

Globalement, il est prévu que dans un avenir prévisible, les besoins humanitaires urgents, en particulier dans le domaine de l'EHA et des besoins essentiels, vont augmenter et perdurer dans l'ensemble de l'Afrique du Nord. Dans le même temps, l'impact économique négatif des mesures restrictives évoquées plus haut devrait continuer à se faire sentir pendant une bonne partie de 2021.

### Réponse du DRC

La réponse du DRC à la crise du COVID-19 en Afrique du Nord est axée sur la satisfaction des besoins essentiels au moyen d'une aide en argent et en nature ainsi que sur la fourniture de services de base dans les secteurs de l'EHA, des abris et de la gestion des camps. La priorité sera donnée aux besoins humanitaires de grande ampleur et les plus urgents en Libye et au Soudan. Tout en répondant aux besoins les plus immédiats, les opérations du DRC en Afrique du Nord continueront à fournir un soutien dans le domaine de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance aux communautés les plus vulnérables touchées par le déplacement. Ce soutien vise à atténuer les conséquences économiques et sociales du virus et des mesures restrictives qui l'accompagnent et à favoriser un relèvement rapide.

Pour fournir les services susmentionnés, le DRC suivra l'approche 'rester et apporter une assistance', mais adoptera des modalités alternatives de gestion et de mise en œuvre. Les risques d'exposition au virus des communautés et du personnel seront atténués sur la base des meilleures pratiques. Tout en élargissant ses initiatives en vue de répondre aux nouveaux besoins générés par le COVID-19, le DRC continuera également à répondre aux besoins humanitaires préexistants dans la région. Pour ce faire, il s'efforcera de maintenir les programmes actuels qui visent à sauver des vies ou qui sont essentiels.

### Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Afrique du Nord

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	6,000	300,000
Besoins essentiels	9,000	2,300,000
Relèvement économique	3,000	650,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	409,000	450,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	400,000	1,100,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation	1,000	500,000
<b>Total</b>	<b>828,000</b>	<b>5,300,000</b>

### Asie



- Les mouvements d'un grand nombre de personnes déplacées en Asie sont soumis à des restrictions. Tous les obstacles qui empêchent les réfugiés et les autres personnes en situation de déplacement de se déplacer en cas d'urgence doivent être abolis. Le retard dans l'accès aux soins peut avoir des conséquences préjudiciables ou provoquer le décès des patients qui ne peuvent obtenir les documents requis.
- Les femmes et les filles exposées aux effets de la pandémie et qui sont par ailleurs des survivantes de la violence basée sur le genre doivent pouvoir recevoir un soutien. Il est essentiel de reconnaître que certaines femmes et filles peuvent se trouver dans cette situation et de veiller à ce qu'un soutien psychosocial et d'autres formes d'appui soient disponibles et accessibles.

## Analyse de la situation régionale

Près de la moitié de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté vit en Asie, soit plus de 306 millions de personnes qui disposent de moins de 1,90 USD par jour pour subvenir à leurs besoins. Il s'agit aussi du continent le plus densément peuplé, ce qui fait que les mesures d'isolation sociale y sont pratiquement impossibles, particulièrement pour les pauvres. Plus de 37 % des femmes en Asie sont victimes de violence basée sur le genre, soit le taux le plus élevé au monde. La région héberge par ailleurs 3,5 millions de réfugiés et plus de 13 millions de déplacés internes. La majorité des réfugiés est originaire d'Afghanistan et du Myanmar.

Le Bangladesh accueille le plus grand camp de réfugiés au monde, Kutupalong, dans lequel vivent la majorité des 740.000 réfugiés rohingyas ayant fui le Myanmar en 2019. Le camp ne faisant que 13 km<sup>2</sup>, le surpeuplement y constitue un problème majeur et la réponse au COVID-19 pousse les infrastructures et les services au bout de leurs capacités. La population du camp exerce d'ores et déjà une pression extrême sur le système de santé, avec des conséquences sur l'état de santé des réfugiés comme sur celui des communautés d'accueil. Au sein même du camp, le manque d'espace fait qu'il est difficile d'agrandir les installations nécessaires. Le nombre d'équipements d'eau et d'assainissement, comme les latrines, les points d'eau et les douches, est limité et chaque installation est partagée par un grand nombre de familles. Cinq cas confirmés de COVID-19 ont été enregistrés aux alentours du camp et 444 personnes sont présentement en quarantaine à l'intérieur du camp.

Au Myanmar, la guerre civile qui fait rage dans le nord-est du pays et le conflit et les persécutions ethniques dans l'État de Rakhine se sont traduits par le déplacement interne de plus de 400.000 personnes. Ainsi, 128.000 Rohingyas sont confinés dans des camps dans l'État de Rakhine. Du fait des limitations de mouvement imposées par le gouvernement, ils sont presque entièrement dépendants de l'aide apportée par diverses organisations, dont le DRC, en matière d'eau, d'assainissement, de santé et de moyens de subsistance. Aucun des 119 cas confirmés de COVID-19 au Myanmar n'est survenu dans les camps, mais les capacités de dépistage sont très limitées. En raison des restrictions aux déplacements, certaines personnes déplacées vivant dans les États de Shan et de Kachin, dans le nord du pays, auraient déjà un besoin urgent d'assistance alimentaire et manqueraient d'eau.

L'Afghanistan étant en situation de conflit prolongé depuis près de 35 ans, le travail en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement y est entravé et les mécanismes d'adaptation des ménages sont fortement affaiblis. Du fait de sa proximité immédiate avec l'Iran - un point chaud de propagation du virus -, le pays est exposé à des risques aggravés, d'autant que plus de 150.000 personnes ont franchi la frontière en provenance d'Iran depuis le début de la crise du COVID-19. Au 16 avril 2020, 840 cas confirmés de COVID-19 avaient été enregistrés en Afghanistan, répartis dans 12 provinces, dont Kaboul. Le nombre total des décès s'élève à 30. Le 22 mars, le premier décès d'une personne sans antécédent de voyage à l'étranger a été signalé dans la province de Balkh. Le nombre relativement faible de cas confirmés pourrait être dû au nombre limité de dépistages réalisés jusqu'ici.

## Impact et besoins fondamentaux

Selon les estimations de la Banque mondiale, le COVID-19 pourrait plonger dans la pauvreté 11 millions de personnes supplémentaires en Asie. Les personnes à faible revenu sont d'ores et déjà frappées de plein fouet par les effets de la pandémie, particulièrement les réfugiés et les personnes déplacées, qui travaillent souvent dans le secteur informel ou comme travailleurs migrants et qui n'ont qu'un accès limité, voire inexistant, aux soins de santé ou aux systèmes de protection sociale. Dans toute la région, la disparition soudaine et massive des emplois à bas salaire a provoqué un exode des travailleurs depuis les villes vers les zones rurales, où beaucoup ont replongé dans la pauvreté.

Les personnes déplacées et les réfugiés en Asie font face à un risque accru de contracter le COVID-19 en raison des conditions de surpeuplement dans lesquelles ils vivent et d'un accès restreint aux équipements sanitaires de base. Il est donc urgent de décongestionner les camps et de construire des installations sanitaires. L'accès aux services de santé, déjà menacé, est maintenant encore plus compromis par les pénuries de fournitures médicales, qui sont dues au choix du gouvernement de privilégier certains groupes par rapport à d'autres. Alors que les taux de violence à l'égard des femmes et de enfants montent en flèche, les infrastructures dédiées aux femmes et aux enfants fuyant les violences sont en train d'être reconverties en centres de traitement du COVID-19 ou en locaux d'isolement.

## Réponse du DRC

Au Bangladesh, le DRC est l'un des gestionnaires les plus importants des camps de réfugiés rohingyas. Le DRC entend construire des structures facilitant la mise en œuvre de la réponse au COVID-19, notamment des zones d'isolement, de aires de désinfection et des stations de lavage des mains, et fournira aux ménages des équipements leur permettant d'isoler une partie de l'abri lorsque l'une des personnes du foyer tombe malade. Le DRC formera des réfugiés et des membres des com-

munautés d'accueil pour qu'ils produisent des équipements de protection personnelle. Des opportunités de travail contre rémunération (cash for work) seront également mises en place afin de soutenir les revenus des ménages. Pour faire face à l'augmentation des taux de violence basée sur le genre et des problèmes de protection des enfants, le DRC fournira des services de gestion de cas et un soutien pour accéder aux services de santé et autres.

Au Myanmar, le DRC, qui gère huit camps de personnes déplacées, se fixe pour objectif d'améliorer les infrastructures EHA en rénovant ou en construisant de nouvelles installations sanitaires et stations de lavage des mains. Les équipes de terrain travaillent déjà avec les communautés au sein des camps en vue de promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène. Dans la mesure du possible, le suivi de la protection et la gestion des cas de violence basée sur le genre ou de violence contre les enfants continueront. Là où les personnes déplacées ont la possibilité de se rendre sur les marchés, le DRC fournira aux ménages vulnérables une assistance en espèces pour couvrir les besoins essentiels.

Le DRC est l'un des principaux acteurs humanitaires en Afghanistan. Sa capacité opérationnelle robuste dans l'ensemble du pays lui permet de répondre aux besoins variés des réfugiés rapatriés depuis le Pakistan et l'Iran comme à ceux des populations déplacées internes, qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Pour répondre aux risques que représente le COVID-19 dans les camps surpeuplés de personnes déplacées, où les moyens de subsistance sont compromis par la fermeture des marchés et les restrictions aux déplacements, le DRC mettra l'accent sur la fourniture de kits de produits non alimentaires, dont des kits d'hygiène, et d'une aide sous forme de transferts d'espèces à usages multiples, sur des évaluations de la vulnérabilité, sur des services de référencement ainsi que sur la distribution de kits de protection.

### Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Asie

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	47,500	810,000
Besoins essentiels	135,000	1,270,000
Relèvement économique	3,500	900,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	314,000	450,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	270,000	1,050,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation	160,000	720,000
<b>Total</b>	<b>930,000</b>	<b>5,200,000</b>

## Amérique du Sud



- Les réfugiés, les migrants et les populations locales vulnérables subissent déjà durement les effets de la crise du COVID-19. Il est donc urgent de mettre en œuvre une réponse ciblée qui s'attaque aux besoins prioritaires en matière d'alimentation, d'hygiène et d'abris.
- Afin d'atténuer la multiplicité des risques, une assistance complète, comprenant en particulier des transferts d'espèces sans conditions, doit être apportée aux personnes présentant des besoins particuliers ou exposées à des risques de protection aggravés.

### Analyse de la situation régionale

En raison de l'effet combiné d'un afflux de plus de 4 millions de réfugiés et migrants du Venezuela dans les pays alentours, notamment la Colombie, le Pérou et le Mexique, et de taux de développement socioéconomiques qui se maintiennent à un niveau peu élevé, l'Amérique du Sud est l'une des régions les plus touchées par la crise du COVID-19. La crise a également détérioré les conditions de vie des réfugiés et des migrants au Mexique.

Il est estimé qu’approximativement 2,8 millions de réfugiés vénézuéliens se trouvent en Colombie (2 millions) et au Pérou (800.000), ces pays ayant par ailleurs à eux deux enregistré un total de 23.150 cas de COVID-19 (au 22 avril). Au Mexique, qui a enregistré 10.754 cas de COVID-19, environ 50.000 réfugiés et migrants présents dans la ville de Tapachula dans le sud du pays (HCR, janvier 2020) ont besoin d’une assistance humanitaire.

Plus de 80 % des réfugiés et des migrants en Colombie, au Pérou et au Mexique subviennent à leurs besoins grâce au secteur informel, en vendant des produits dans la rue ou en offrant leurs services au jour le jour. Par conséquent, les mesures de confinement et de distanciation sociale adoptées par les gouvernements les privent d’un revenu vital et font qu’une majorité d’entre eux n’est plus en mesure d’acheter des aliments ni de payer le loyer. En outre, grâce à son suivi de questions de protection, le DRC a pu établir que plus de 70 % des personnes relevant de son mandat se trouvent en situation irrégulière dans les pays d’accueil, ce qui les empêche d’occuper des emplois officiels ou d’accéder aux services de santé en dehors des situations d’urgence.

### Impact et besoins fondamentaux

Durant les deux premières semaines d’avril 2020, le DRC (Colombie) a réalisé avec deux organisations partenaires au Pérou et au Mexique des évaluations rapides des besoins urgents des personnes relevant du mandat du DRC, avec pour objectif de mettre sur pied une réponse urgente appropriée. Les principales priorités identifiées grâce à ces évaluations sont la sécurité alimentaire, les abris, l’information ainsi que l’assistance ponctuelle aux personnes présentant des besoins particuliers.

Les mesures de confinement obligatoire imposées par le gouvernement en Colombie, au Pérou et au Mexique pour contenir la propagation du COVID-19 ont réduit massivement l’accès au travail informel et, en conséquence, les sources de revenus des réfugiés, des migrants et des communautés d’accueil vulnérables. En outre, l’offre de services aux personnes relevant du mandat du DRC a radicalement diminué avec la suspension des activités de nombreuses organisations humanitaires en raison de la crise du COVID-19. Enfin, l’information relative aux mesures de prévention est limitée. Si l’on veut réduire les risques de contamination et améliorer l’accès aux services de santé et aux autres services essentiels, cette information doit être renforcée.

### Réponse du DRC

En se fondant sur les besoins identifiés grâce aux évaluations rapides, le DRC et ses organisations partenaires ont conçu une réponse d’urgence visant à apporter un aide rapide aux ménages les plus vulnérables. Cette réponse est axée sur les activités suivantes:

- **Aide visant à subvenir aux besoins essentiels moyennant des transferts d’espèces à usages multiples:** le DRC et ses partenaires prévoient d’élargir leurs programmes actuels de transferts d’espèces à usages multiples en y ajoutant une aide unique en espèces qui sera versée aux familles vulnérables pour les aider à couvrir leurs besoins urgents en alimentation, hygiène et logement pendant une période de deux mois. Cette intervention vise à apporter une réponse rapide aux diminutions de revenus subies par les communautés du fait des mesures de confinement mises en place pour lutter contre la propagation du COVID-19.
- **Protection:** le DRC et ses partenaires intensifieront les campagnes d’information en cours sur les risques liés au COVID-19 et sur les mesures de prévention. Le suivi de la protection actuellement en place sera renforcé en vue d’identifier les problèmes nécessitant une intervention. Le programme d’assistance individuelle de protection sera étendu afin d’offrir aux personnes présentant des besoins particuliers une aide ponctuelle, sous la forme notamment d’une assistance sanitaire, de produits non alimentaires ad hoc, d’appareils et accessoires d’aide aux personnes handicapées et d’abris d’urgence pour les familles vivant en plein air.

### Estimation des besoins et du nombre de bénéficiaires / Amérique du Sud

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	30,000	360,000
Besoins essentiels	10,000	1,540,000
Relèvement économique		
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée		
Eau, hygiène et assainissement (EHA)		
Gestion des camps et abris/zones d’installation		
<b>Total</b>	<b>40,000</b>	<b>1,900,000</b>

Photo: Sebastian Rich



# Budgets et rendu des rapports

## Budgets et bénéficiaires par région

LIEU GÉOGRAPHIQUE	BÉNÉFICIAIRES	USD
Mixed Migration Centre		450,000
Europe	126,000	6,200,000
Moyen-Orient	255,000	20,500,000
Afrique de l'Est et région des Grands Lacs	3,700,000	15,000,000
Afrique de l'Ouest	665,000	20,280,000
Afrique du Nord	828,000	5,300,000
Asie	930,000	5,200,000
Amérique du Sud	40,000	1,900,000
Transparence de l'aide (IITA)		170,000
<b>Total</b>	<b>6,544,000</b>	<b>75,000,000</b>

## Budgets et bénéficiaires par secteur

Sector	BÉNÉFICIAIRES	USD
Protection	446,000	13,720,000
Besoins essentiels	379,000	22,615,000
Relèvement économique	72,500	10,735,000
Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	1,646,900	3,910,000
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	3,510,000	15,080,000
Gestion des camps et abris/zones d'installation	489,600	8,320,000
<b>Total Programmes</b>	<b>6,544,000</b>	<b>74,380,000</b>
Mixed Migration Centre		450,000
Transparence de l'aide (IITA)		170,000
<b>Total</b>		<b>75,000,000</b>

## Budget détaillé: Mixed Migration Centre (MMC)

RÉGION MMC	Budget en USD	Activités
Moyen-Orient	120,000	6 mois de collecte de données relatives aux COVID-19 en Turquie (rémunérations des observateurs, employés, etc.)
Europe	35,000	6 mois de collecte de données en Italie et Grèce
Afrique du Nord	15,000	Contribution à 2 assistants de projet en Tunisie (8.000) et 2 assistants de projet en Libye (2.000)
Afrique de l'Ouest	55,000	Coûts d'adaptation pour la mise en œuvre de l'enquête 4Mi COVID-19 en Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso et Niger) et coûts des enquêtes pendant une période de trois mois
Afrique de l'Est	190,000	6 mois de collecte de données relatives aux COVID-19 au Kenya, en Somalie et si possible au Yémen, y compris les coûts des observateurs, du personnel, de l'adaptation, etc.
Asie	35,000	Production d'un document de recherche sur les effets du COVID-19 sur les migrants et les réfugiés en Asie (Inde, Indonésie, Malaisie et Afghanistan) intégrant les données du 4Mi et celles issues d'entretiens qualitatifs supplémentaires
<b>Total</b>	<b>450,000</b>	

Le DRC présentera des rapports réguliers axés sur les nombres de bénéficiaires, l'impact et les objectifs financiers. Les rapports seront mis à disposition sur notre site Internet et seront également rendus public via les communications du DRC auprès de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Par ailleurs, le DRC présentera directement aux bailleurs de fonds des rapports portant sur les financements particuliers octroyés dans le cadre de l'appel.

## Budgets par secteur, par pays

	Protection	Besoins essentiels	Relèvement économique	Engagement communautaire / Réduction de la violence armée	Eau, hygiène et assainissement (EHA)*	Coordination et gestion des camps	Total
<b>Europe</b>	<b>470,000</b>	<b>1,230,000</b>	<b>2,030,000</b>	<b>740,000</b>	<b>1,730,000</b>		<b>6,200,000</b>
Danemark				460,000			460,000
Bosnie-Herzégovine		220,000		65,000	705,000		990,000
Serbie	90,000	720,000	244,000	65,000	270,000		1,389,000
Kosovo	45,000	200,000		80,000	100,000		425,000
Géorgie			750,000		100,000		850,000
Ukraine	295,000		980,000		530,000		1,805,000
Italie	40,000	90,000	56,000		25,000		211,000
Grèce				70,000			70,000
<b>Moyen-Orient</b>	<b>5,100,000</b>	<b>8,300,000</b>	<b>4,000,000</b>	<b>200,000</b>	<b>2,500,000</b>	<b>400,000</b>	<b>20,500,000</b>
Syrie	200,000	1,000,000	600,000		1,000,000		2,800,000
Turquie	1,100,000	1,000,000	800,000		500,000		3,400,000
Liban	1,100,000	1,300,000	800,000	200,000		400,000	3,800,000
Jordanie	1,100,000	1,000,000	800,000				2,900,000
Irak	1,100,000	3,000,000	1,000,000		1,000,000		6,100,000
Yémen	500,000	1,000,000					1,500,000
<b>Afrique de l'Est et région des Grands Lacs</b>	<b>1,400,000</b>	<b>1,250,000</b>	<b>1,140,000</b>	<b>1,360,000</b>	<b>4,650,000</b>	<b>5,200,000</b>	<b>15,000,000</b>
Kenya	190,000	150,000	100,000	150,000	500,000	500,000	1,590,000
Éthiopie	190,000	100,000	60,000	150,000	500,000	1,500,000	2,500,000
Rép. dém. du Congo	190,000	200,000	280,000	180,000	750,000		1,600,000
Djibouti	50,000	100,000	100,000	150,000	200,000		600,000
Burundi	50,000	100,000	60,000	150,000	200,000		560,000
Tanzanie	50,000	130,000	120,000	140,000	400,000	1,300,000	2,140,000
Somalie	330,000	240,000	240,000	150,000	750,000		1,710,000
Ouganda	120,000	150,000	100,000	140,000	500,000	100,000	1,110,000
Sud-Soudan	230,000	80,000	80,000	150,000	850,000	1,800,000	3,190,000
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>5,280,000</b>	<b>6,725,000</b>	<b>2,015,000</b>	<b>710,000</b>	<b>4,050,000</b>	<b>1,500,000</b>	<b>20,280,000</b>
République centrafricaine	200,000	1,000,000	250,000		450,000		1,900,000
Niger	900,000	1,100,000	1,000,000	500,000			3,500,000
Nigeria	800,000				2,000,000		2,800,000
Cameroun	1,300,000	1,210,000	400,000		700,000		3,610,000
Mali	2,000,000	3,400,000	350,000	130,000	500,000		6,380,000
Burkina Faso	80,000	15,000	15,000	80,000	400,000	1,500,000	2,090,000
<b>Afrique du Nord</b>	<b>300,000</b>	<b>2,300,000</b>	<b>650,000</b>	<b>450,000</b>	<b>1,100,000</b>	<b>500,000</b>	<b>5,300,000</b>
Libye		1,200,000		150,000	800,000	500,000	2,650,000
Tunisie	100,000	200,000		250,000			550,000
Algérie			150,000	50,000			200,000
Soudan	200,000	900,000	500,000		300,000		1,900,000
<b>Asie</b>	<b>810,000</b>	<b>1,270,000</b>	<b>900,000</b>	<b>450,000</b>	<b>1,050,000</b>	<b>720,000</b>	<b>5,200,000</b>
Afghanistan	200,000	600,000	50,000	50,000			900,000
Myanmar	550,000		600,000	200,000	1,000,000	200,000	2,550,000
Bangladesh	60,000	670,000	250,000	200,000	50,000	520,000	1,750,000
<b>Amérique du Sud</b>	<b>360,000</b>	<b>1,540,000</b>					<b>1,900,000</b>
Colombie	240,000	1,040,000					1,280,000
Pérou	60,000	250,000					310,000
Mexique	60,000	250,000					310,000
<b>Mixed Migration Centre</b>							<b>450,000</b>
<b>Transparence de l'aide**</b>							<b>170,000</b>
<b>TOTAL USD</b>							<b>75,000,000</b>

\* En Europe et en Afrique de l'Ouest, EHA (eau, hygiène et assainissement) inclut les services de santé.

\*\* Rapports soumis à l'IITA et évaluations en temps réel



Fondé en 1956, le Conseil danois pour les réfugiés (Danish Refugee Council - DRC) est la plus grande ONG du Danemark. Elle est également l'une des principales ONG sur le plan international et l'une des seules dont l'expertise est axée spécifiquement sur la question des déplacements forcés.

Présents dans 40 pays, nos 9.000 employés protègent, plaident et construisent des solutions durables en faveur des réfugiés et des autres personnes et communautés touchées par le déplacement.

L'action du DRC concerne toutes les phases du déplacement : durant les crises urgentes, lors de l'exil, lors de l'installation et de l'intégration dans un nouveau lieu ou au moment du rapatriement. Le DRC met en œuvre des programmes de protection et d'assistance humanitaire vitale.

Le DRC aide les personnes déplacées à atteindre l'auto-suffisance et à être incluses dans les sociétés qui les accueillent. Le DRC collabore avec la société civile et les autorités compétentes pour promouvoir et protéger les droits et la coexistence pacifique.

Au Danemark, nos 7.500 bénévoles apportent une contribution essentielle aux actions d'intégration mises en œuvre partout dans le pays.

Fondé à l'origine pour assister les réfugiés hongrois

arrivés au Danemark, le DRC n'a cessé depuis de venir en aide aux personnes fuyant les guerres et les persécutions. Avec un nombre record de 70,8 millions de réfugiés et de personnes déplacées de par le monde, jamais depuis la Seconde Guerre mondiale autant de personnes n'ont eu besoin d'assistance.

Le budget annuel du DRC est légèrement supérieur à 3 milliards DDK (400 millions €) et son assistance bénéficie à plus de 5,7 millions de personnes à travers le monde.

Plaçant son code de conduite au cœur même de sa mission, le DRC se fixe pour objectif d'appliquer les normes éthiques et professionnelles les plus strictes. Le DRC est certifié comme répondant aux normes qualité les plus élevées conformément à la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité.

Le DRC est placé sous le patronage de S.A.R la princesse Mary.

**DRC** DANISH  
REFUGEE  
COUNCIL

• We are there